

ÉNONCÉ DE POLITIQUE D'EMPLOI

C'est la politique de Bois et Scierie du Gabon (BSG) se conformer pleinement à toutes les lois applicables relatives à l'emploi ; à ne pas discriminer un candidat à un emploi ou un employé en raison de son âge, de sa couleur, de son sexe, de son handicap, de sa nationalité, de sa race ou de sa religion.

BSG prendra des mesures positives pour s'assurer que cette politique est mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne : la publicité, les procédures de candidature, la rémunération, la rétrogradation, l'emploi, les avantages sociaux, l'affectation de poste, la classification de poste, la mise à pied, le congé, la promotion, le recrutement, la réembauche, les activités sociales, formation, résiliation, transfert, mise à niveau et conditions de travail.

BSG continuera à faire comprendre aux entités d'emploi avec lesquelles il traite et dans les annonces d'opportunités d'emploi que ce qui précède est la politique de l'entreprise et que toutes les décisions d'emploi sont basées uniquement sur le mérite individuel.

A qualification égale, BSG privilégiera les salariés de la région dans laquelle elle est implantée. Elle n'emploie que des travailleurs d'autres régions ou même d'autres pays lorsque le personnel compétent n'est pas disponible localement.

La politique de BSG est d'assurer et de maintenir un environnement de travail exempt de coercition, de harcèlement et d'intimidation sur tous les chantiers et dans toutes les installations où les employés sont affectés au travail. Toute violation de la politique doit être immédiatement signalée à votre superviseur ou au responsable des ressources humaines.

LIBREVILLE,

Ville, Date

8/11/2022

GABON INDUSTRIES DU BOIS SA
CHNG NORMAN
